

POUR CE MONDE RADIEUX, MERCI

Auteur : Jean-Roger Laforge

Metteur-en-scène : Patrick Brunet

Jeu : Jean-Claude Armici, Danièle Golan, Jean-Roger Laforge, Martine Meyer

Durée de la pièce : 1 h 15 environ

Notre monde actuel apparaît comme voué à la consommation et visiblement dans l'incapacité de proposer d'autres voies. Les conséquences pour l'humanité sont multiples et délétères : déshumanisation, perte d'âme, absurdité d'un système qui ne fonctionne que pour se propager à la manière d'un cancer, gaspillage, épuisement des ressources. Comment tout cela finira-t-il ? Et cela finira-t-il seulement ?

« Pour ce monde radieux, merci » propose une réponse qui, pour se situer sur un plan fictif – la société telle qu'elle sera dans vingt ou quarante ans – n'en contient pas moins des éléments de réalité qui font déjà bel et bien partie de notre monde actuel.

Dans la société que décrit la pièce, la logique de consommation à outrance est poussée jusqu'à l'extrême limite – nous dirions : jusqu'à l'absurde. Il n'y a plus de citoyens, seulement des consommateurs, qui sont censés *nager dans le bonheur*. Leur seul rôle, mais il a un caractère impératif, est de consommer : *on est sommé de consommer*.

Pour matérialiser ce monde de la *turbo-consommation*, qui a succédé à celui de la surconsommation, nous assistons au procès d'un individu, Baptiste Signol, que le juge qualifie de *criminel par excellence*.

L'accusé se voit en effet reprocher d'être un très mauvais consommateur : il ne va jamais au supermarché, refuse de payer la taxe auto pour une voiture qu'il n'a pas mais dont la possession est obligatoire, a débranché à son domicile le *panoptikon* qui diffuse la publicité obligatoire, n'a pas fait d'enfants pour renouveler le bassin des consommateurs ou encore est intentionnellement absent de chez lui lors du passage – obligatoire - des vendeurs à domicile.

Il comparaît devant un tribunal réduit (restrictions budgétaires oblige) à un juge convaincu jusqu'à la folie de la justesse de la *Sainte Loi du Marché* et à deux gardes aux fonctions multiples, notamment celle de rappeler, par des slogans appropriés, les vertus de la consommation.

Au terme d'un procès riche en rebondissements au cours duquel le dramatique le dispute au loufoque, l'accusé sera jugé à hauteur de ses inexpiables méfaits : on lui injecte un sérum qui aura pour effet de lui faire clamer, à son réveil, les plus grandes marques du commerce mondial.

Le ton de la pièce joue sur la juxtaposition entre un contexte sérieux (un procès avec ses règles, son déroulement) et des propos ou des faits par moments burlesques. L'aspect comique de la pièce ressort ainsi d'autant mieux que le cadre dans lequel l'action se déroule est solennel.

L'humour qui parcourt la pièce n'est aux yeux de l'auteur pas gratuit, il est au contraire la manifestation du système qu'il cherche à dénoncer. Car, à y bien regarder, le modèle de la consommation est plein de contradictions, de pièges logiques qui ressortissent de l'humour. On ne prendra pour exemple que le Produit National Brut (PNB), dont les milieux économiques n'ont de cesse de désirer l'accroissement, mais dont on sait qu'il est un indicateur stupide puisque les accidents de la route, pour aller dans le sens de notre exemple, contribue à l'augmentation du PNB du fait des frais médicaux et des frais de réparation des véhicules.

C'est de ces contradictions internes au système de la consommation que se nourrit la pièce, faisant ainsi dire au juge :

Ainsi le juge ne débute-t-il pas le procès sans avoir bu « l'apéritif réglementaire de début d'audience ».

LA COMPAGNIE « LES OISEAUX DE PASSAGE »

Notre site : <http://www.les-oiseaux-de-passage.com>

La compagnie a été créée en 2008 par Danièle Golan, Jean-Roger Laforge et Martine Meyer autour d'un spectacle créé par la troupe, « Piments noirs », qui mêlait les divers arts scéniques (théâtre, musique, danse, jeu masqué). Ce spectacle a été joué à 61 reprises entre la fin 2008 et le début 2012, notamment au Festival Off d'Avignon 2011.

La motivation, le moteur et le bonheur de la compagnie sont de créer entièrement ses propres spectacles, de la première ligne du texte jusqu'à la courbette du dernier salut.

JEAN-ROGER LAFORGE, AUTEUR ET COMEDIEN

Comme auteur de théâtre, il a écrit *Les Diseuses de non*, *Chez Lucullus* et *Le Rosier de Saint-Pétersbourg*, publiés aux Cahiers de la Société Suisse des Auteurs, et dont les deux premières ont été portées à la scène. Il est l'auteur de textes et de sketches pour la scène, principalement pour la « Compagnie Atypique », la compagnie « les Oiseaux de pasSage » et pour son spectacle solo « Qu'à un fil ».

Comme comédien et auteur-compositeur-interprète, il a joué dans une vingtaine de spectacles, aussi bien des auteurs du répertoire (Ionesco, Frisch, Ribes, Grumberg, Durringer, etc.) que des auteurs locaux à la reconnaissance desquels il cherche activement à contribuer (actuellement Philippe Verlooven, dont la pièce *Eros Dixit* est jouée depuis deux ans).

Il a été lauréat du premier Festival de théâtre Décontr'acte (Carouge, 2005).

Il a joué ses propres textes, sketches et chansons dans les deux compagnies qu'il a cofondées : la « Compagnie Atypique » et « les Oiseaux de pasSage », jouant notamment *Piments Noirs* au Festival d'Avignon 2011, ainsi qu'en solo sous le nom de scène « Yanis » dans *Qu'à un fil*, spectacle en cours depuis trois ans.

DANIELE GOLAN, MUSICIENNE, COMEDIENNE

Née en 1962 à La Chaux-de-Fonds, elle s'initie très jeune à la musique.

Elle obtient son diplôme d'études professionnelles de flûte à bec à l'Académie de Musique de Tel-Aviv en 1989 et se perfectionne au Centre de Musique Ancienne de Genève où elle obtient son diplôme en 1998.

Depuis 1985 Danièle Golan partage son temps entre l'enseignement et les concerts dans un répertoire allant de la musique ancienne à la musique contemporaine, en passant par les rythmes des balkans et l'improvisation.

Mais c'est finalement sur les planches que Danièle Golan va trouver le mode d'expression artistique qui lui correspond le mieux :

Cofondatrice de La Compagnie Atypique en 2006, elle va pouvoir faire fusionner musique et théâtre dans un spectacle « Dixit et D'ailleurs. Cofondatrice de la Compagnie les Oiseaux de pasSage, elle joue dans un deuxième spectacle « Piments noirs » qui sera joué notamment au Festival d'Avignon 2011.

MARTINE MEYER, COMEDIENNE, DANSEUSE

Autre transfuge, Martine Meyer vient du monde de la danse. Après quelques incursions sur les planches, c'est dans l'élaboration de la mise en scène et le jeu de son premier spectacle avec Les Oiseaux de pasSage qu'elle trouve sa pleine stature de comédienne, amenant dans ce spectacle sa précieuse expérience en matière de mouvement.

Elle a joué dans « Piments Noirs » entre 2008–2012, dont un mois au Festival off, Avignon 2011 et « Chez Lucullus » à la Maison de quartier de la Jonction en 2002. Martine Meyer est cofondatrice de la Compagnie les Oiseaux de paSage.

Elle navigue entre cours et stages :

Stage de clown avec entre autres la Compagnie Finzi Pasca, cours de mime, Londres 1981 – 1982, stages de danse entrecroisant le contemporain et le jazz principalement et stages de flamenco et de tango depuis 2007.

Martine Meyer est passionnée par le mime et la danse, nombreuses sont ses participations à diverses créations qui ont vu le jour dans des compagnies croisées sur son chemin de la Suisse au Canada et.... du Canada à la Suisse.

JEAN-CLAUDE ARMICI COMEDIEN

Jean-Claude Armici vient du monde de la physique, de l'informatique et de l'enseignement. Photo et comédie sont actuellement à son ordre du jour. Auteur de nouvelles et de sketches, il est très attaché au bon sens. Malgré cela, il s'intéresse à l'humour sous toutes ses formes. Il a notamment animé des soirées cabaret à la salle Tambo. La décortication du langage, le second degré, le jeu avec les mots et les sons reste son univers de prédilection. Son style d'écriture lui a valu quelques prix dans des concours littéraires.